



14ème législature

Question N° : 104068	De Mme Valérie Rabault (Socialiste, écologiste et républicain - Tarn-et-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > femmes	Tête d'analyse > contraception	Analyse > implant. contrôles.
Question publiée au JO le : 30/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Valérie Rabault appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la méthode de contraception Essure. La méthode de contraception Essure a été choisie par 140 000 femmes françaises depuis 2011. Parmi ces femmes, certaines sont victimes des effets indésirables de cette méthode qui sont extrêmement préoccupants : douleurs, perforations d'organes, migrations d'implants, saignements, dépression. À tel point qu'un comité d'experts indépendants nommé par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé est aujourd'hui chargé d'étudier la dangerosité de cette méthode contraceptive. Aussi elle lui demande d'indiquer de quelle manière les utilisatrices de cette contraception peuvent être protégées et informées afin d'éviter que cette méthode fasse d'autres victimes.